

Avertissements Agricoles®

Bourgogne et Franche-Comté

DLP 19-7-96717119

Bulletin n° 19/96 - 17 juillet 1996

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I. de Thise - BP 989
25022 - BESANCON Cedex
Tél : 81.80.10.71 - Fax : 81.88.27.77

Viticulture

Imprimerie du SRPV Bourgogne - Le Directeur-Gérant : G. RIFFIOD - CFPPAP n° 1699 AD - © SRPV 1986 - ISSN : 0758-2390

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I. Nord - BP 177
21205 - BEAUNE Cedex
Tél : 80.26.35.45 - Fax : 80.22.63.85

Stades : Depuis le 12 juillet, les conditions météorologiques sont à nouveau favorables à la vigne. Si dans les situations tardives, nous relevons encore des parcelles au stade 31 (baies de la taille de pois), dans la majorité des vignobles le stade "fermeture de la grappe" est observé.

Le temps maussade et frais qui a sévi du 22 juin au 12 juillet a érodé l'avance que nous enregistrions à la mi-juin. Ainsi, la date de réalisation du stade "fermeture de la grappe" en 1996 est à peine plus précoce que celle de 1995.

Tordeuses de la grappe

➢ **Cochylis** : Dans les postes de piégeage du Sud Saône et Loire et du Sud Côte d'Or, les captures commencent à diminuer, ailleurs le vol demeure soutenu.

Jusqu'à ce jour, les dépôts de pontes ont été faibles. Dans les zones précoces (Nord Beaujolais, Sud Côte d'Or), les observations effectuées le 16 juillet révèlent qu'il n'y a plus de pontes fraîches.

Quelques baies perforées sont découvertes, mais elles sont actuellement peu fréquentes (moins de 10 pénétrations pour 100 grappes).

Dans les zones tardives (Nord Côte d'Or, Hautes Côtes, Yonne, Nièvre et Nord Jura), les toutes premières éclosions viennent de se produire.

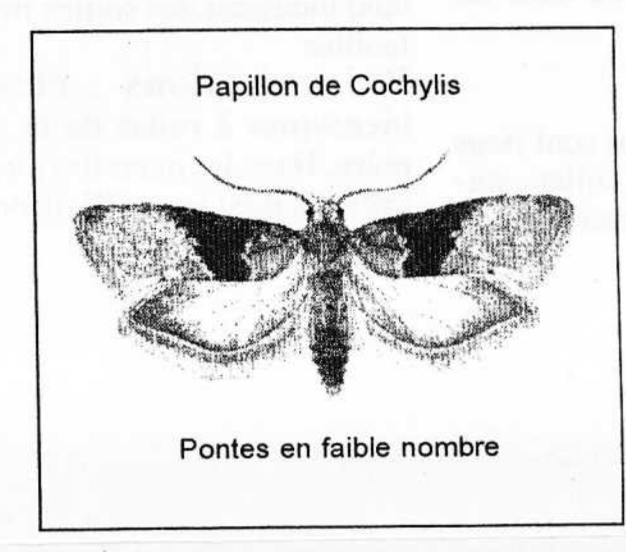
➢ **Eudémis** : Le vol de deuxième génération a débuté en tous secteurs, mais les captures sont faibles. A ce jour, les pontes sont extrêmement rares et aucune éclosion ne s'est encore produite.

Préconisations :

➢ **Cochylis : En toutes régions, un premier traitement a dû être effectué aux dates mentionnées dans nos précédents bulletins. Un renouvellement a dû être réalisé en situations précoces pour les viticulteurs qui utilisent l'Inségar.**

Dans la majorité des vignobles, la protection est encore assurée. Dans le Nord Beaujolais et le Sud Mâconnais, la couverture anti-tordeuses se terminera prochainement (vers les 22-23 juillet si vous avez utilisé Cascade, vers les 19-22 juillet si vous avez utilisé un insecticide larvicide). En l'absence des pontes fraîches, il n'y a pas lieu de renouveler la protection pour le moment. Notre prochain bulletin précisera la conduite à tenir.

➢ **Eudémis : Les dates d'intervention indiquées dans le dernier avertissement demeurent valables.**



Pontes en faible nombre

En tous secteurs, Inségar et Cascade ont dû être appliqués.

Les autres insecticides seront appliqués dès la fin de cette semaine dans les situations précoces (Sud Revermont, Sud Mâconnais : secteurs Fuissé - Solutré ..., et Sud Côte d'Or : Meursault - Volnay - Pommard). Dans la Côte de Nuits (Vosne à Gevrey) et les coteaux du Chablisien concernés par cette espèce, il sera possible d'attendre le début de la semaine prochaine (22-23 juillet).

Araignées rouges et jaunes - Acariose

Les conditions météorologiques actuelles sont redevenues favorables à ces ravageurs ; les populations progressent dans les parcelles où un "pied de cuve" existait.

Le seuil de traitement (pour l'araignée rouge) est déjà dépassé dans certaines parcelles ; ce cas de figure ne se rencontre pour l'instant que dans des vignes colonisées au printemps.

Outre les informations des bulletins précédents, signalons des infestations plus marquées d'araignées rouges dans le Jura (secteur de Voiteur particulièrement sur Savagnin) et la présence de quelques foyers d'araignées jaunes dans l'Yonne.

Préconisations : Surveillez vos parcelles. L'observation doit être faite rapidement si vous avez été confrontés à un problème d'araignées rouges ou d'acariose au printemps dernier.

Avec les araignées rouges et jaunes, intervenez dès que vous dénombrez plus de 30 à 40 % de feuilles occupées. Pour l'acariose, un traitement sera envisagé dès l'observation de symptômes sur feuilles.

Attention au choix de votre acaricide, notamment si vous devez intervenir contre l'acariose ou les araignées jaunes (reportez-vous à nos bulletins précédents).

TORDEUSES DE LA GRAPPE

■Cochylis : Faible présence. Pas de renouvellement pour l'instant.

■Eudémis : Pontes très rares.

ARAIGNEES ROUGES ET JAUNES - ACARIOSE

Surveillez les parcelles infestées au printemps.

MILDIOU

Sortie de taches importantes dans les parcelles insuffisamment protégées du 3 au 7 juillet.

BOTRYTIS

Premiers foyers sur Gamay dans le Nord Beaujolais.

Cicadelles de la flavescence dorée

Cette préconisation ne concerne que les pépinières et les vignes mères de greffons.
- Pépinières : continuez à additionner un insecticide à chacun de vos traitements,
- Vignes mères de greffons : le troisième et dernier traitement sera effectué dans les jours prochains.

Mildiou

Les symptômes de mildiou qui sont issus des contaminations des 3 au 7 juillet commencent à apparaître. Pour l'instant, ils ne concernent que les feuilles (celles des entre-coeurs), les éventuels dégâts sur grappes (rot-brun) ne se manifesteront pas avant quelques jours.
Au vignoble, la maîtrise de cette série de contaminations potentiellement graves a été le plus souvent bien assurée. Seules quelques parcelles (notamment dans le Jura et les bas de coteaux dans le Nord Beaujolais) montrent des sorties très intenses sur feuilles.

Préconisations : Elles demeurent identiques à celles de la semaine dernière. Dans les parcelles où le mildiou est présent, il est conseillé de poursuivre une protection stricte.

Dans les zones où le mildiou est rare voire absent, le renouvellement de la protection peut être raisonné en fonction des précipitations ; il peut être différé jusqu'à l'annonce d'une pluie.
L'utilisation de fongicides cupriques ou organo-cupriques est envisageable.

Autres maladies

Oïdium, **Black-rot** et **Botrytis** :
Les conseils formulés dans notre bulletin du 10 juillet demeurent valables.
Signalons la découverte des premiers foyers de botrytis dans le Nord Beaujolais sur Gamay.

*

* *